

---

---

Lundi, 12 février 1912.

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du commis des pétitions sur la pétition présentée le 9 février courant, laquelle est lue et reçue, et elle est comme suit:—

De A. C. Park et autres, de Mandamin et autres endroits, et de George D. Blair et autres, de Glen-Oak, tous de la province d'Ontario; demandant à la Chambre qu'il ne soit accordé aucune prime sur l'acier ou le fer, sous quelque forme que ce soit, et pour d'autres fins.

La pétition d'Alexander Stephen et autres, de l'Association des Vétérans de 1866; demandant que, par suite de ce qu'ils ont pris part aux opérations militaires sur la côte de l'Atlantique pour la sauvegarde du sol de l'Amérique Britannique du Nord, leurs services soient reconnus par l'octroi de terres,—étant lue;

M. l'Orateur décide,—Que l'octroi de la demande des requérants impliquant l'aliénation des terres publiques, la pétition ne peut être reçue.

Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Goodeve,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le premier rapport du comité des Débats, à l'exception du paragraphe (6) qui est éliminé.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 22 janvier 1912,—Etat indiquant, depuis le 7 octobre 1911, combien d'employés ont été nommés dans le département des Travaux Publics et celui des Postes dans le service intérieur et dans le service extérieur, respectivement. (*Document de la session, No 70a.*)

M. Reid (Grenville), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 5 février 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres, plaintes, accusations, requêtes, mémoires, arrêtés du conseil ou autres documents entre les mains ou sous le contrôle du gouvernement en rapport avec le congédiement de William A. Hattie, douanier à Mulgrave, N.-E., et la nomination d'un remplaçant. (*Document de la session, No 79e.*)

Ordonné, que M. Burrell ait la permission de présenter un bill (No 100) à l'effet d'encourager l'Agriculture.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Goodeve propose, secondé par M. Taylor,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en vertu de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill (No 89) constituant en corporation *The Bank of Saskatchewan*;